

Une Charte conçue pour le logement étudiant sur le campus Paris-Saclay

Orsay, le 14 juin 2013 - L'Établissement public Paris-Saclay (EPPS), la Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris-Saclay et la Caisse des Dépôts et Consignations ont commandité, en 2012, une étude sur le logement étudiant au groupement de maîtrise d'œuvre composé d'Espacités, Babel et Terridev.

De cette étude, a été définie la charte « **Habiter le campus** », qui développe les caractéristiques attendues des programmes de logements destinés aux étudiants de Paris-Saclay.

Diversité, mixité et mutualisation pour 8 000 logements

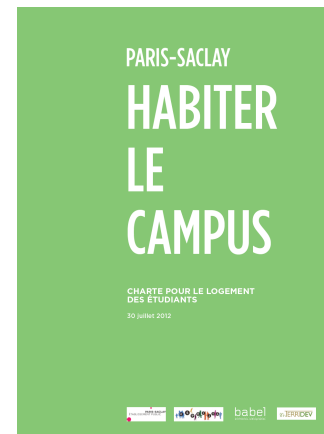
La création en 2014 de l'Université Paris Saclay née de l'implantation sur le plateau de l'École Centrale Paris, de l'École Normale Supérieure de Cachan, de l'ENSAE Paristech, de l'Institut Mines Telecom qui rejoignent l'École Polytechnique, HEC, SUPELEC, l'Ensta et le déploiement de l'Université Paris Sud sur le Campus génèrent un besoin résidentiel étudiant de **8 000 logements**.

Cette offre résidentielle est complétée par **des équipements communs dédiés à la sociabilité des étudiants**, qu'il s'agisse d'une sociabilité académique (travail en groupe, projets de recherche, création d'entreprise...), ou de restauration et de loisirs. **Les évolutions en matière d'usages urbains durables** sont pris en compte en privilégiant : les modes de circulation doux (dimensions des locaux vélos, présences d'ateliers d'entretien), et les économies des ressources (laveries partagées, cuisines de préparation collectives) etc...

Ces 8 000 logements prennent place dans la ville campus que l'EPPS développe en construisant 1 600 000 m² de locaux d'enseignement et recherche, de logements étudiants et familiaux, de bureaux, de commerces et de services, **dans un environnement urbain et architectural de qualité, soucieux d'efficacité énergétique et de continuité écologique**.

Étudiant « marmotte », « albatros » ou « cigale »...

L'étude a procédé à une analyse fine des profils des étudiants afin de définir les typologies de résidences qui seront implantées sur le campus. Une première consultation de 300 logements a été lancée en ce début d'année, une seconde pour 1 200 logements suivra dans les semaines qui viennent.



ENRACINEMENT ET APPROPRIATION DU LOGEMENT

RECHERCHE DE PLAISIR ET INVESTISSEMENT STUDIEUX

L'étudiant marmotte	L'étudiant moineau	L'étudiant albatros	L'étudiant écureuil	L'étudiant chat	L'étudiant cigale
Lieu transitoire utilisé pour le repos et l'étude, sans véritable appropriation	Construit petit à petit son apprentissage de la vie autonome à travers des expériences d'appropriation de l'espace	Peine à se stabiliser dans un logement	Investit fortement dans ses études, financièrement et en terme d'assiduité et de travail	Alterne plaisirs et renoncement lié aux études	Peu investi dans ses études
Effectue de fréquents retours vers son logement familial, autour duquel il continue de construire sa vie sociale	Investit matériellement et affectivement dans l'équipement de son logement, à forte valeur symbolique, et prend plaisir à y recevoir	Investit peu des espaces qu'il vit d'un point de vue strictement fonctionnel, comme des lieux de passage, transitoires	Développe un usage essentiellement utilitaire et studieux du logement, qui se doit d'être peu coûteux	A besoin d'un logement polyvalent, pour un usage diversifié	Profite de sa liberté récemment acquise et multiplie les sorties sans réellement investir son logement, si ce n'est dans sa dimension de sociabilité

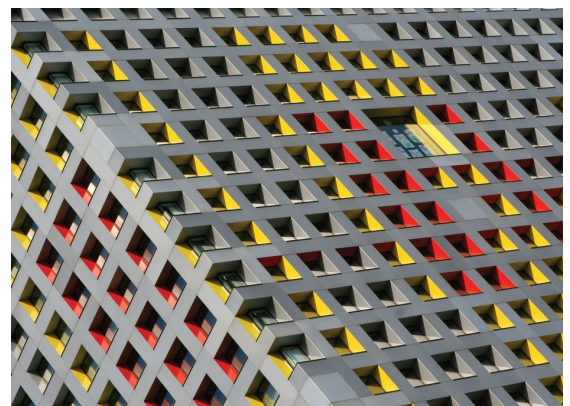
• Type 1 : la maison partagée

- Typologie de logements : maisons de ville groupées avec colocation de 8 chambres de 175m²
- Public ciblé : l'étudiant écureuil
- Lieux partagés : jardins/terrasses
- Caractéristiques : **économique** (logement peu cher en loyer et en charges) et **durable** (modes constructifs privilégiant des filières courtes, performances passives, économie de charges à terme)



• Type 2 : La Ruche

- Typologies de logements : 120 à 150 studios T1 et T1bis
- Public ciblé : l'étudiant marmotte ou albatros
- Lieux partagés : espaces verts, jardins, laverie, salle polyvalente...
- Caractéristiques : **efficace** (recherche d'innovation sur le plan des logements dans un juste équilibre entre économie et confort), « **design** » (conception de qualité et 'design' des aménagements intérieurs et mobiliers favorisant ergonomie et économie de surface, espaces partagés devant représenter 2 à 4% de la SHON pour favoriser les rencontres et les activités des étudiants) et **durable**.



- **Type 3 : L'Auberge espagnole**

- Typologies de logements : 250 places par résidence – studios et appartements en collocation de 4 à 8 étudiants avec salon et cuisines partagés
- Publics ciblés : l'étudiant cigale, étudiant étrangers, fort attachement à la sociabilité
- Lieux partagés : salon et cuisines, circulations spacieuses, laverie...
- Caractéristiques : **diversité** des logements proposés, **générosité** (diversité des espaces et surfaces partagées par les logements), **urbaines** (ce type de résidence trouve sa place près du centre des quartiers du Plateau à proximité des services et des commerces) et **durables**.



- **Type 4 : La Micro-cité**

- Typologies de logements : 350 places par résidence composée d'appartements allant du T1 au T5
- Publics ciblés : différents publics mélangés : étudiants, familles,...
- Lieux partagés : cuisines partagées, salons d'étage, locaux associatifs ou sportifs, commerces en rez-de-chaussée (4% minimum de la SHON)
- Caractéristiques : **mixtes et innovantes** (diversité des programmes associés en un même lieu, importance des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, formes innovantes d'organisation de la vie collective, partage des services et des lieux), **urbaines et structurantes** (fortement intégrées dans les parcours urbains, ouvertes sur la ville, espaces intérieurs végétalisés dans la continuité des parcs du Campus) et **durables**.



Contact presse :

Agence Manifeste / Lorraine Froment
01 55 34 99 87 / lorraine.froment@manifeste.fr